

A propos de la méthodologie

Contrôle Citoyen présente ici un résumé de la performance des pays dans la réalisation des objectifs fixés pour 2000, par les gouvernements réunis au quatrième Sommet mondial pour le développement social de Copenhague et lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing, sur la base des dernières informations disponibles pour cette édition. Le présent rapport comprend également une évaluation des engagements définis dans la Déclaration du Sommet du Millénaire, avec une vision critique des nouveaux objectifs qui y figurent.

Quatre séries de tableaux ont été élaborées. La *première* porte sur les 12 objectifs établis lors du Sommet de Copenhague. Un résumé des données figurant dans ces tableaux (*Progrès ou Régressions dans la réalisation des Objectifs de Copenhague*) regroupe les objectifs en fonction de six principaux domaines thématiques. La *seconde* série de tableaux porte sur les indicateurs de mesure des progrès et de la régression dans la réduction de l'écart entre les sexes, la répartition des dépenses publiques (éducation, santé, défense et service de la dette étrangère), la hausse de l'aide au développement et la ratification des conventions et accords internationaux clé. La *troisième* série illustre les progrès réalisés en vue des objectifs de développement annoncés lors du Sommet du Millénaire et comprend un nouveau tableau récapitulatif. Enfin, la *quatrième* série correspond aux données représentées de manière graphique dans l'affiche et incorpore plusieurs des principales questions de développement social, collectées lors des Sommets correspondants.

Sources

Les difficultés initiales que nous avons rencontrées pour obtenir et gérer les données persistent toujours,¹ et nous avons conservé les critères utilisés dans les éditions antérieures pour le choix des sources d'information. Nous continuons à recourir à la source la plus récente fournie par n'importe laquelle des organisations internationales respectées, en partant du principe que leurs données sont fiables, même si certains changements paraissent surprenants et pourraient être interprétés de manières diverses ou être perçus comme résultant d'une diversité de causes.

- ? Dans les cas où les données les plus récentes n'ont pas été trouvées auprès de ces sources, nous avons choisi, parmi les autres sources disponibles, les sources « secondaires » dont les données pour les années antérieures correspondaient le plus étroitement à celles publiées par les sources les plus respectées ;
- ? Dans les cas où des sources alternatives étaient disponibles, nous avons choisi la source communément considérée comme étant la plus autorisée sur le sujet en question ;
- ? Dans les cas où ni l'un ni l'autre des deux critères ci-dessus ne s'appliquait, nous avons choisi la source fournissant des données pour le plus grand nombre de pays.

¹ Par exemple, la difficulté à obtenir l'information pour la même année au niveau général, ou les différences significatives qui existent entre les statistiques fournies pour la même année de diverses sources.

Gestion des données dans le calcul des indices de progrès

- ? Quand les seules données disponibles renvoyaient à une période (par exemple 1990-1994) plutôt qu'à une seule année, nous avons assigné les données à l'année du milieu de la période (dans ce cas, 1992), afin de pouvoir calculer le taux de variation ;
- ? Pour les tableaux dans lesquels l'information pour chaque pays correspond à une année spécifique, le taux de variation a été calculé sur la base de ces valeurs, étant entendu que l'exactitude de l'information est mieux préservée de cette manière que dans la méthode alternative fondée sur les périodes ;
- ? Dans les cas où l'objectif n'était pas défini numériquement dans les engagements, des critères spécifiques ont été utilisés – qui sont expliqués là où cela est pertinent dans l'évaluation des objectifs et leur suivi ;
- ? Enfin, dans les tableaux figurant sur l'affiche accompagnant cette édition, qui montrent « les « progrès et la régression » et « la situation actuelle », d'autres outils d'évaluation ont été utilisés. Ceux-ci ne tiennent compte que de la valeur absolue des indicateurs, sans les relier aux objectifs fixés. Dans ces tableaux, les pays sont classés – en ce qui concerne tant leur « situation actuelle » que « les progrès et la régression » - en fonction de la répartition des valeurs pour chaque variable.

Objectifs fixés et suivi

Poursuivant la stratégie de contrôle adoptée par *Contrôle Citoyen* depuis 1997, les évaluations reposent sur un suivi « objectif par objectif » des engagements auxquels les gouvernements ont souscrit et des progrès ou de la régression qu'ils ont enregistrés dans chaque domaine. Nous présentons une série de tableaux qui illustrent l'évolution des pays en ce qui concerne les engagements souscrits par les gouvernements lors du Sommet mondial sur le développement social et de la Conférence mondiale sur les femmes, ainsi qu'un tableau récapitulatif présentant la liste des pays par ordre alphabétique, où les indicateurs sont regroupés selon de larges domaines thématiques.

Contrôle Citoyen a choisi ce que nous considérons comme les 13 engagements les plus importants parmi ceux qui peuvent être mesurés quantitativement. Comme on l'a dit plus haut, cette année encore, il n'a pas été possible de contrôler le 13^{ème} engagement – « Améliorer la disponibilité de logements adéquats à des coûts abordables pour tous, conformément à la Stratégie mondiale sur le logement pour l'année 2000 » - car une fois de plus, les informations disponibles n'étaient pas adéquates. En ce qui concerne les autres engagements, nous avons choisi un ou plusieurs indicateurs dont la pertinence varie d'un cas à l'autre. Parmi les indicateurs correspondant le plus étroitement aux dimensions que nous souhaitons mesurer, nous avons choisi ceux qui étaient disponibles pour un nombre suffisant de pays.²

² Ces indicateurs et les tableaux correspondants sont les mêmes que dans l'édition de l'an passé.

Dans le cas d'engagements ayant des objectifs fixés au-delà de 2000, nous avons ajusté toutes les pistes pour correspondre à la décennie visée ici (1990-2000).

En ce qui concerne les engagements ayant des objectifs non liés à des chiffres spécifiques, nous avons pris des objectifs numériquement définis dans d'autres sommets, là où cela était disponible.³ Dans les cas où le résultat souhaité était l'accès universel, l'objectif établi était l'accès par 100% de la population cible.

Les objectifs ont été établis par rapport aux variables suivantes :

Objectif 1a : Pourcentage d'enfants atteignant la 5^{ème} année de l'enseignement primaire ; Objectif 1b : Taux (net) d'inscription dans l'enseignement primaire ; Objectif 2 : Espérance de vie ; Objectif 3a : Taux de mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes) ; Objectif 3b : Taux de mortalité chez les enfants âgés de moins de 5 ans (pour 1.000 naissances vivantes) ; Objectif 4 : Mortalité maternelle (pour 100.000 naissances vivantes) ; Objectif 5 : ration calorique journalière ; Objectif 6 : Pourcentage d'enfants âgés de moins de 5 ans souffrant de malnutrition grave ou modérée ; Objectif 7 : Pourcentage de la population ayant accès à des services de soins de santé ; Objectif 8a : Grossesses sous l'assistance d'un personnel qualifié (pour 1.000 naissances vivantes) ; Objectif 8b : Pourcentage d'accouchements sous l'assistance d'un personnel qualifié ; Objectif 9 : Cas de paludisme (pour 100.000 personnes) ; Objectif 10 : Pourcentage d'enfants âgés de moins d'un an ayant fait toutes leurs vaccinations ; Objectif 11 : Taux d'analphabétisme ; Objectif 12a : Pourcentage de la population ayant accès à l'assainissement ; Objectif 12b : Pourcentage de la population ayant accès à des sources d'eau améliorées.

Tous les tableaux ayant trait aux objectifs présentent la situation initiale du pays (première colonne, 1990 ou année suivante la plus proche), les derniers chiffres disponibles (seconde colonne),⁴ le taux de progression par rapport à l'objectif fixé (troisième colonne, « progrès ou régression ») et l'objectif fixé par le gouvernement du pays pour l'année 2000 (dernière colonne). Etant donné les retards dans la publication des données, l'information pour l'année 2000 n'est toujours pas disponible pour tous les indicateurs et il n'est donc pas encore possible de vérifier si les objectifs fixés pour cette année ont, en fait, été atteints. L'information disponible, qui correspond aux années antérieures, nous permet d'établir, pour chaque pays, le taux de variation ou de progrès à la date pour laquelle les dernières données sont disponibles.

Comme nous l'avons expliqué dans les éditions antérieures, tout indice de progrès du type utilisé ici implique l'adoption d'une voie normative qui sert « d'idéal » par rapport auquel les progrès peuvent être mesurés. Toutefois, comme nous l'avons déjà souligné, chacun des indicateurs spécifiques peut suivre des pistes différentes. Ces pistes types devraient soit être déterminées par des organes spécialisés, soit être déduites d'une étude antérieure (par exemple, une analyse longitudinale). Il aurait été souhaitable que nous menions notre suivi de cette manière rigoureuse et exhaustive, mais nous reconnaissons que la majeure partie des variables associées aux engagements ne répondent pas à de telles conditions. En outre, du fait que le nombre d'observations dans le temps, requis pour la construction de modèles d'évolution plus précis fait défaut dans de nombreux cas, la seule alternative a été

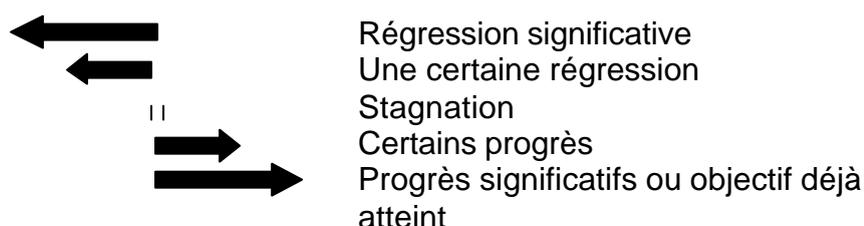
³ Par exemple, dans le cas de l'objectif de la sécurité nutritionnelle, nous avons adopté les objectifs proposés lors du Sommet mondial sur la nutrition de 1996.

⁴ Dans certains tableaux, 2 colonnes supplémentaires sont utilisées pour indiquer la date de l'information choisie.

d'opter pour une méthode directe et simple d'évaluation des progrès en vue de la réalisation des objectifs.

Afin de calculer les progrès et les reculs par rapport aux objectifs fixés, nous avons choisi « d'imposer » un modèle de référence évolutif, uniforme et simple qui s'avérerait le moins contraignant pour évaluer les changements dans le temps ou pour comparer l'évolution de différents pays. Etant donné les limites de la méthodologie adoptée, les conclusions auxquelles nous sommes parvenus ne sont ni ne peuvent être considérées comme exhaustives ou définitives ; il s'agit simplement d'une approximation ou d'un guide utile. A terme, l'indice de progrès qui en résulte classe la valeur effective de chaque variable comme étant en avance, dans les temps ou en retard, par rapport à sa valeur projetée. Pour le suivi des objectifs fixés, nous avons conservé ce système de base, qui génère un indice de réalisation montrant dans quelle mesure les pays avaient progressé en vue de la réalisation de leurs objectifs établis. Cet indice a été réajusté en sections (nous avons converti les indices de progrès en échelle de référence de 1 à 5) et pour en rendre la lecture plus facile et éliminer l'impression fautive de précision qu'un indice de progrès numérique pourrait donner, les « Progrès ou Régressions » sont représentés par une série de symboles.

Les catégories résultant de ce réajustement sont :



« Progrès significatifs ou objectif déjà atteints » s'applique aux pays qui avaient déjà réalisé l'objectif dès 1990, qui l'ont atteint par la suite ou qui l'atteindront à temps s'ils poursuivent leur niveau actuel de progression.

« Certains progrès » s'applique aux pays ayant des indices positifs, mais où les progrès ne sont pas assez rapides pour qu'ils atteignent l'objectif à temps.

« Stagnation » vise les pays n'ayant pas enregistré des changements significatifs (ou ayant enregistré des changements négligeables sur le plan quantitatif) au cours de la période.

« Une certaine régression » s'applique aux pays qui affichent une valeur négative et un processus graduel de régression.

« Régression significative » s'applique aux pays qui régressent à un rythme plus rapide.

En outre, là où cela est pertinent, pour les pays qui avaient atteint la cible dès 1990, différentes icônes sont utilisées dans la colonne « Progrès ou Régression », pour établir une distinction entre quatre sous-groupes : les pays qui avaient réalisé l'objectif dès 1990 ; ceux pour lesquels aucune donnée n'est disponible pour 1990,

mais qui, à la fin de la période, avaient atteint l'objectif ; ceux qui avaient atteint l'objectif dès 1990 et qui continuent de faire des progrès ; et ceux qui avaient atteint l'objectif dès 1990, mais qui connaissent des reculs.

Dans le tableau montrant « les Progrès ou les régressions dans la réalisation des objectifs de Copenhague », les indicateurs sont regroupés de la manière suivante :

Objectifs 1a, 1b dans la colonne intitulée Education de base ;

Objectifs 3a, 3b et 10 dans la colonne intitulée Santé des enfants ;

Objectifs 5 et 6 dans la colonne intitulée Sécurité alimentaire et nutrition infantile ;

Objectifs 8a, et 8b dans la colonne intitulée Santé reproductive ;

Objectifs 2 et 7 dans la colonne intitulée Santé et Espérance de vie ;

Objectifs 12a, 12b dans la colonne intitulée Eau salubre et Assainissement.

Objectifs 2015 adoptés lors du Sommet du Millénaire

Les Objectifs de développement du Millénaire tels que spécifiés dans la Résolution 55/2 des Nations-Unies, de septembre 2000.

- ? Réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et celle des personnes qui souffrent de la faim et de réduire de moitié, d'ici à la même date, la proportion des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou qui n'ont pas les moyens de s'en procurer.
- ? D'ici à la même date, donner aux enfants partout dans le monde, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires et assurer aux filles et aux garçons l'égalité d'accès à tous les niveaux d'éducation.
- ? A cette date, avoir réduit de trois quarts la mortalité maternelle et de deux tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans par rapport aux taux actuels.
- ? D'ici la même date, avoir stoppé la propagation du VIH/sida, avoir commencé à inverser la tendance actuelle, et avoir maîtrisé le fléau du paludisme et des autres grandes maladies qui affligent l'humanité.
- ? Apporter une assistance spéciale aux orphelins du VIH/sida.
- ? D'ici à 2020, avoir amélioré sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis, conformément à l'initiative «Villes sans taudis ni bidonvilles».

Dans l'élaboration du tableau sur le suivi des objectifs annoncés lors du Sommet du Millénaire, un schéma similaire a été utilisé. La différence réside dans le fait que les données relatives aux années intermédiaires à analyser ne sont pas encore disponibles. En raison du retard accusé pour obtenir l'information sur les divers indicateurs sociaux à contrôler, il n'est pas possible d'établir des rapports sur les progrès réels à compter de 2000. En conséquence, la méthode adoptée pour établir si un pays est en train d'avancer à un rythme assez rapide pour atteindre les objectifs de 2015 consiste à faire des extrapolations à partir du rythme auquel le pays progresse depuis les années 90. Un modèle linéaire a été adopté pour établir les tendances, tant passées que normatives, pour la période entre 2000 et 2015. De cette manière, la comparaison entre les gradients linéaires des tendances permettra d'établir si un pays est « sur la bonne voie » pour réaliser les objectifs fixés ou s'il les a déjà réalisés, si son rythme est trop lent pour les réaliser ou si sa performance est stagnante ou montre une régression en termes absolus.

Le tableau présenté dans cette édition représente une synthèse systématique de tous les indicateurs et de leurs tendances pour tous les pays pour lesquels des informations comparatives ont été obtenues.

Dans notre perception, il n'est spécifié de manière explicite, nulle part dans les engagements, que le point de départ pour les nouveaux objectifs continuent d'être 1990. En plus des indicateurs choisis pour mesurer les progrès, il est important de prêter attention aux délais utilisés pour cette analyse.

Un point qui devrait être souligné est que *Contrôle Citoyen* a décidé de prendre l'année 2000 comme point de départ pour le contrôle des objectifs du Sommet du Millénaire, et *non* l'année 1990, comme le font d'autres institutions.

Le rythme d'amélioration auquel les pays se sont engagés n'est pas le même si l'on part d'une date ou de l'autre.

Considérons par exemple l'objectif *Réduction de deux tiers de la mortalité des enfants de moins de 5 ans d'ici 2015*. Dans le cas de la Gambie, qui avait un taux de mortalité des moins de 5 ans de 132 pour 1.000 en 1990, et de 61 pour 1.000 en 1999, établir l'objectif de 2015 avec 1990 comme point de départ aboutirait à un objectif de 44 pour 1.000. Si la valeur pour 2000 (ou 1999, l'année la plus proche pour laquelle des données sont disponibles) est utilisée comme point de départ, l'objectif pour 2015 exige une réduction du taux de mortalité des moins de 5 ans à 20 pour 1.000 naissances vivantes.

Il est évident qu'en partant de la valeur de 1990 de l'indicateur, les pays auront réalisé une partie de l'objectif dans la période 1990-2000 et les demandes supplémentaires en vue de l'année 2015 seront manifestement moindres.

Nous estimons que l'adoption du point de départ antérieur « abaisse la barre » pour les gouvernements et mènerait à des progrès moins significatifs au cours des 15 années suivantes.

Enfin, on peut constater qu'en allongeant les délais pour la réalisation de ces objectifs en partant d'un point de départ antérieur pour la mesure, on augmente les pressions exercées sur les pays qui ont enregistré une certaine régression au cours de la dernière décennie. Ceci peut sembler logique, dans la mesure où cette stratégie exige davantage de ceux qui se sont le moins conformés aux engagements. Mais il ne fait aucun doute que c'est un recul, parce que moins de demandes d'amélioration sont faites aux pays qui ont réalisé *certain*s progrès au

cours de la décennie 1990-2000 mais qui ne sont toujours pas proches de l'objectif de 2000 de manière acceptable.

Inégalité entre les sexes, dépenses publiques et aide publique au développement

Les changements intervenus depuis 1990 dans la Situation de la femme, les Dépenses publiques et l'Aide publique au développement (APD) sont présentés dans 3 tableaux : « Evolution de l'écart entre les sexes », « Changements dans les dépenses publiques » et « Tendances de l'aide publique au développement ».

Dans l'analyse du statut de la femme en ce qui concerne l'évolution de l'écart entre les sexes, les progrès ou la régression dans le ratio hommes/femmes pour ce qui est de trois domaines fondamentaux ont été étudiés : les taux d'analphabétisme chez les 15-24 ans, les taux de chômage et les taux d'inscription dans l'enseignement primaire.⁵

Pour l'analyse des dépenses publiques, nous nous sommes concentrés sur l'évolution des dépenses en matière d'éducation en tant que pourcentage du produit national brut (PNB), et sur l'évolution des dépenses au titre de la santé, de la défense et du service de la dette extérieure, en tant que pourcentage du produit intérieur brut (PIB). Le troisième tableau mesure les progrès et les reculs de l'APD par rapport à l'objectif fixé par les pays développés d'assigner 0,7% de leur PNB à l'aide.

Dans les deux premiers cas, étant donné qu'aucun objectif spécifique n'était fixé, nous avons choisi de classer les pays sur la base des régressions et des progrès relatifs. Pour le tableau montrant l'évolution de l'écart entre les sexes, l'analyse a consisté à considérer le taux annuel de variation du ratio hommes/femmes dans les 3 domaines indiqués ci-dessus. Ainsi, 3 grandes catégories peuvent être identifiées, correspondant à des situations ne montrant aucun changement, des progrès, ou une régression. Les différences d'échelle des progrès ou de la régression ont été mesurées en tenant compte du point de savoir si les pays progressaient ou régressaient au-dessus ou au-dessous de la moyenne pour chaque groupe.

Les critères suivants ont été utilisés pour produire le tableau sur les Changements en matière de dépenses publiques : pour les dépenses sociales (éducation et santé), les pays ont été considérés comme affichant « une régression significative » si la réduction dans les dépenses était égale ou supérieure à 1% du PNB ; les réductions allant jusqu'à 1% ont été classées comme « une certaine régression » ; les pays qui ne montraient aucun changement ou des changements d'un dixième de point de pourcentage ont été classés « sans changement » ; « certains progrès » s'applique aux pays où les dépenses ont enregistré une hausse allant jusqu'à 1% ; et enfin, les pays affichant une hausse de plus de 1% ont été classés comme ayant fait des « progrès significatifs ». Pour les dépenses en matière de défense et de dette extérieure, le critère utilisé était exactement le contraire, en d'autres termes, les réductions de la part du PIB dans ces domaines ont été classées comme des progrès.

⁵ Nous avons choisi de considérer le taux d'inscription brut car ce taux était disponible pour un plus grand nombre de pays. Même si ce taux comprend l'inscription de personnes ayant dépassé l'âge scolaire, nous estimons que ceci ne crée pas de biais affectant le ratio hommes/femmes, qui est l'indicateur utilisé pour déterminer l'écart entre les sexes.

L'affiche et ses tableaux

Le rapport de cette année comprend de nouveau une affiche avec une troisième série de tableaux faisant le récapitulatif des progrès et des reculs sur la base d'un choix de domaines tirés des objectifs mesurables établis lors du Sommet mondial sur le développement social et de la Conférence mondiale sur les femmes de 1995, ainsi que du Sommet du Millénaire de 2000.

Les indicateurs utilisés pour produire deux des trois tableaux sont regroupés en sept domaines, dont chacun combine plus d'une variable : « Analphabétisme » (taux d'analphabétisme des adultes et analphabétisme chez les 15-24 ans) ; « Santé reproductive » (pourcentage de grossesses et d'accouchements sous l'assistance d'un personnel de santé qualifié) ; « Nutrition » (ration calorique journalière par tête d'habitant et pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition) ; « Services » (pourcentage de la population ayant accès à l'assainissement, pourcentage de la population ayant accès à des sources d'eau améliorées et à des lignes téléphoniques pour 1.000 habitants) ; « Enfance » (taux de mortalité infantile, taux de mortalité chez les moins de 5 ans, pourcentage d'enfants atteignant la 5^{ème} année d'études et taux net d'inscription dans l'enseignement primaire) ; et « Genre » (ratio hommes/femmes en ce qui concerne le chômage, le taux d'inscription brut dans l'enseignement primaire et l'analphabétisme chez les 15-24 ans).

Le tableau « **Progrès et Régressions** » présente les pays par ordre, de ceux qui affichent les plus grands progrès à ceux qui affichent les plus hauts niveaux de régression ou de stagnation. Le mode de calcul des progrès et les reculs vise à mettre en évidence les changements récents (entre 1990 et la date la plus récente pour laquelle l'information est disponible) en ce qui concerne les indicateurs clés des engagements retenus. Chaque variable a été classée sur une échelle allant de progrès significatifs à régression significative, en prenant en compte la répartition des taux de croissance annuelle enregistrés entre 1990 et la dernière date disponible.

Un second tableau, « **Situation actuelle** » montre la situation actuelle dans chaque pays en ce qui concerne la même série d'indicateurs retenus. Ce tableau reflète la situation en ce qui concerne le développement social, sur la base des dernières données disponibles. En d'autres termes, il montre dans quelle mesure les pays sont, en moyenne, près, ou loin de la réalisation de leurs cibles, sans indiquer s'ils sont en train de progresser ou non en direction de ces objectifs. Le classement a été effectué en tenant compte de la répartition des valeurs pour chaque variable et en les convertissant en 4 catégories ; la plus élevée correspond aux pays dont la situation concernant l'indicateur en question est la meilleure, et vice versa pour les catégories plus basses. Les pays ont ainsi été classés par ordre, allant de ceux qui affichent la meilleure performance à ceux ayant la performance la plus faible. Les valeurs relatives à la situation actuelle sont les suivantes : 1) proche ou au-delà des cibles ; 2) au-dessus de la moyenne ; 3) en-dessous de la moyenne ; 4) situation critique.

Le tableau « **Progrès et Régressions** » reflète donc le taux de progrès, alors que le tableau « **Situation actuelle** » fournit un 'instantané' de la situation actuelle des pays. Les deux tableaux sont destinés à se compléter. Une légère avance dans un pays ayant un niveau élevé de développement social n'est pas la même qu'une légère avance dans un pays ayant encore un long chemin à parcourir.

Un troisième tableau « **Volonté politique** » reflète la position actuelle des pays sur des questions directement liées aux décisions gouvernementales. Ce tableau comprend 5 indicateurs : pourcentage du PNB assigné aux dépenses au titre

de l'éducation ; pourcentage du PNB assigné aux dépenses au titre de la santé ; pourcentage du PIB assigné aux dépenses militaires ; pourcentage du PNB assigné à l'APD (pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques – OCDE) ; et nombre de pactes et d'accords internationaux clés signés et ratifiés par les gouvernements.

Source des infographiques « L'économie de Robin des Bois à l'envers »

Notes sur les graphiques :

Le graphique principal sur le transfert net de ressources financières et le tableau dans la partie inférieure gauche reposent sur des données incluses par le secrétaire général des Nations-Unies dans son rapport intitulé « *International financial system and development* », document de l'Assemblée générale des Nations-Unies A/57/151, du 2 juillet 2002.

Les chiffres sur l'aide publique au développement (APD) reposent sur des données fournies par le Comité de l'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Eurodad (www.eurodad.org) est la source des données liant la dette et le VIH/sida.

Les chiffres sur le commerce et le prix des produits de base reposent sur des données de la CNUCED (www.unctad.org) et de Third World Network (www.twinside.org.sg).

Le graphique sur le coût de la mobilité des capitaux pour les pauvres repose sur des données publiées par Oxfam America dans son rapport « *Global Finance Hurts the Poor. Analysis of the impact of North-South private capital flows on growth, inequality and poverty. An Oxfam America Report* », mai 2002. Tous les chiffres sont en dollars de 1995. La croissance induite par les entrées de capitaux est estimée par la Banque mondiale. La part de ce revenu qui a profité aux 20% les plus pauvres est basé sur les 20% les plus pauvres de la population recevant entre 3% et 10% du revenu total dans la plupart des pays en développement. La part des transferts versés par les pauvres a été estimée selon les hypothèses suivantes : (i) le coût fiscal total est éventuellement payé par des impôts supplémentaires sans réduction des dépenses ; (ii) le ratio des impôts sur la consommation dans les recettes publiques totales reste inchangé ; (iii) l'inégalité dans la consommation reste inchangée ; et (iv) les 20% les plus pauvres de la population ne paient d'impôts que sur la consommation, dans la même proportion que les riches. Ceci est une estimation prudente car les systèmes fiscaux et de dépenses dans les pays en développement sont souvent régressifs.

L'inégalité en ce qui concerne le revenu global a été estimée par le « *Rapport sur le développement humain 1999* » du PNUD. Les encadrés sur le fardeau du paiement de la dette reposent sur des données tirées de « *Global Development Finance 2001* » de la Banque mondiale, du rapport de Jubilé 2000 intitulé « *Unfinished Business* » et du site web du FMI (www.imf.org).

Le critère retenu pour établir la liste des pays dans ces tableaux répond à trois aspects fondamentaux :

1. la valeur de la situation moyenne ou des progrès dans tous les domaines ;
2. le nombre de domaines pour lesquels le pays dispose d'information ;
3. l'ordre alphabétique du nom du pays.

Le système de points suivant, reposant sur la répartition des variables, a été utilisé pour élaborer le classement mesurant les avances figurant dans le tableau « **Progrès et Régressions** ». Le critère général appliqué a consisté à calculer le Taux annuel de variation (TAV) des progrès et de la régression, et à classer les pays selon qu'ils sont au-dessus ou au-dessous des taux moyens respectifs de progrès ou de régression.

Réduction du taux d'analphabétisme des adultes :

- 5) progresse à un TAV inférieur à $-3,3\%$
- 4) progresse à un TAV supérieur à $-3,3\%$
- 3) TAV proche de 0%

Réduction de l'analphabétisme chez les 15-24 ans :

- 5) progresse à un TAV inférieur à $-4,5\%$
- 4) progresse à un TAV supérieur à $-4,5\%$
- 3) TAV proche de 0%

Grossesses sous l'assistance d'un personnel qualifié (pour 1.000) :

- 5) progresse à un TAV supérieur à $5,2\%$
- 4) progresse à un TAV inférieur à $5,2\%$
- 3) TAV proche de 0%
- 2) régresse à un TAV supérieur à $-1,7\%$
- 1) régresse à un TAV inférieur à $-1,7\%$

Accouchements sous l'assistance d'un personnel qualifié :

- 5) progresse à un TAV supérieur à $2,6\%$
- 4) progresse à un TAV inférieur à $2,6\%$
- 3) TAV proche de 0%
- 2) régresse à un TAV supérieur à $-1,5\%$
- 1) régresse à un TAV inférieur à $-1,5\%$

Ration calorique journalière :

- 5) progresse à un TAV supérieur à $0,8\%$
- 4) progresse à un TAV inférieur à $0,8\%$
- 3) TAV proche de 0%
- 2) régresse à un TAV supérieur à $-0,9\%$
- 1) régresse à un TAV inférieur à $-0,9\%$

% malnutrition infantile :

- 5) progresse à un TAV inférieur à $-4,6\%$
- 4) progresse à un TAV supérieur à $-4,6\%$
- 3) TAV proche de 0%
- 2) régresse à un TAV inférieur à $3,6\%$
- 1) régresse à un TAV supérieur à $3,6\%$

% de personnes ayant accès à l'eau salubre :

- 5) progresse à un TAV supérieur à $1,2\%$
- 4) progresse à un TAV inférieur à $1,2\%$
- 3) TAV proche de 0%
- 2) régresse à un TAV supérieur à $-0,7\%$

1) régresse à un TAV inférieur à $-0,7\%$

% de personnes ayant accès à l'assainissement :

5) progresse à un TAV supérieur à $1,3\%$

4) progresse à un TAV inférieur à $1,3\%$

3) TAV proche de 0%

2) régresse à un TAV supérieur à $-0,4\%$

1) régresse à un TAV inférieur à $-0,4\%$

Lignes téléphoniques pour 1.000 habitants :

5) progresse à un TAV supérieur à $7,2\%$

4) progresse à un TAV inférieur à $7,2\%$

3) TAV proche de 0%

2) régresse à un TAV supérieur à $-3,0\%$

1) régresse à un TAV inférieur à $-3,0\%$

Mortalité infantile (moins d'un an) pour 1.000 naissances vivantes :

5) progresse à un TAV inférieur à $-3,1\%$

4) progresse à un TAV supérieur à $-3,1\%$

3) TAV proche de 0%

2) régresse à un TAV inférieur à $2,0\%$

1) régresse à un TAV supérieur à $2,0\%$

Taux (net) d'inscription dans l'enseignement primaire :

5) progresse à un TAV supérieur à $1,7\%$

4) progresse à un TAV inférieur à $1,7\%$

3) TAV proche de 0%

2) régresse à un TAV supérieur à $-1,0\%$

1) régresse à un TAV inférieur à $-1,0\%$

% d'enfants atteignant la 5^{ème} année d'études :

5) progresse à un TAV supérieur à $2,9\%$

4) progresse à un TAV inférieur à $2,9\%$

3) TAV proche de 0%

2) régresse à un TAV supérieur à $-2,3\%$

1) régresse à un TAV inférieur à $-2,3\%$

Mortalité infantile (moins de 5 ans) pour 1.000 naissances vivantes :

5) progresse à un TAV inférieur à $-3,4\%$

4) progresse à un TAV supérieur à $-3,4\%$

3) TAV proche de 0%

2) régresse à un TAV inférieur à $2,1\%$

1) régresse à un TAV supérieur à $2,1\%$

Le système de points suivant, reposant sur la répartition des variables, a été utilisé pour établir le classement mesurant la « situation actuelle » dans le tableau « **Situation actuelle** ». Le critère général appliqué a consisté en premier lieu à identifier les pays ayant des valeurs proches de la cible, puis à classer le reste des pays selon que leurs valeurs sont au-dessus ou au-dessous de la moyenne. La catégorie « situation critique » renvoie à des valeurs plus de deux fois supérieures à la moyenne (dans le cas d'objectifs impliquant une réduction) ou inférieures à la moitié de la moyenne (dans le cas d'objectifs impliquant un accroissement).

% d'analphabétisme des adultes :

- 4) 5% ou moins
- 3) entre 5% et 22,2%
- 2) entre 22,2% et 44,4%
- 1) plus de 44,4%

% d'analphabétisme chez les 15-24 ans :

- 4) 5% ou moins
- 3) entre 5% et 12,7%
- 2) entre 12,7% et 25,4%
- 1) plus de 25,4%

Grossesses sous l'assistance d'un personnel qualifié (pour 1.000) :

- 4) 950 ou plus
- 3) entre 949 et 789
- 2) entre 788 et 395
- 1) moins de 394

% d'accouchements sous l'assistance d'un personnel qualifié :

- 4) 95% ou plus
- 3) entre 95% et 74,4%
- 2) entre 74,4% et 37,2%
- 1) moins de 37,2%

Ration calorique journalière :

- 4) 3200 ou plus
- 3) entre 3200 et 2700
- 2) entre 2700 et 2300
- 1) moins de 2300

% de malnutrition infantile :

- 4) 5% ou moins
- 3) entre 5% et 21%
- 2) entre 21% et 42%
- 1) 42% ou plus

% de personnes ayant accès à des sources d'eau améliorées :

- 4) 95% ou plus
- 3) entre 95% et 78,1%
- 2) entre 78,1% et 39,0%
- 1) moins de 39,0%

% de personnes ayant accès à l'assainissement :

- 4) 95% ou plus
- 3) entre 95% et 71,7%
- 2) entre 71,7% et 35,8%
- 1) moins de 35,8%

Lignes téléphoniques pour 1.000 habitants :

- 4) 500 ou plus
- 3) entre 499 et 202
- 2) entre 201 et 102
- 1) moins de 101

Mortalité infantile (moins d'un an) pour 1.000 naissances vivantes :

- 4) moins de 10
- 3) entre 10 et 44,4
- 2) entre 44,4 et 88,8
- 1) plus de 88,8

Taux(net) d'inscription dans l'enseignement primaire :

- 4) 95% ou plus
- 3) entre 95% et 84,1%
- 2) entre 84,1% et 42,0%
- 1) moins de 42,0%

% d'enfants atteignant la 5^{ème} année d'études :

- 4) 95% ou plus
- 3) entre 95% et 80,1%
- 2) entre 80,1% et 60%
- 1) moins de 60%

Mortalité infantile (moins de 5 ans) pour 1.000 naissances vivantes :

- 4) moins de 10
- 3) entre 10 et 64,3
- 2) entre 64,3 et 128,6
- 1) plus de 128,6

Système de points pour le tableau « **Volonté politique** ». Le critère général appliqué pour l'élaboration de ce tableau a été la répartition en trois groupes larges. 1) entre 0 et 2/3 de la moyenne ; 2) entre 2/3 et 3/2 de la moyenne ; et 3) plus de 3/2 de la moyenne.

Valeurs minimales:

% du PNB consacré à l'éducation :

- 1) moins de 3,11%
- 2) entre 3,11% et 7,0%
- 3) 7,0% ou plus

% du PIB consacré à la santé :

- 1) moins de 2,19%
- 2) entre 2,19% et 4,95%
- 3) 4,95% ou plus

% du PIB consacré aux dépenses militaires :

- 1) plus de 4,02%
- 2) entre 4,02% et 1,79%
- 3) moins de 1,79%

% du PNB consacré à l'APD (pays OCDE uniquement)

- 1) moins de 0,26%
- 2) entre 0,26% et 0,59%
- 3) 0,59% ou plus

Pourcentage des accords internationaux clés signés et ratifiés :⁶ Chaque pays se voit attribuer un pourcentage selon le total de ses points. Les points accordés à chaque pays ont été déterminés en ajoutant les points assignés à chaque convention (2 points pour chaque convention ratifiée, 1 pour les conventions qui n'ont été que signées et 0 pour celles qui n'ont pas été signées).

- 1) moins de 20,9%
- 2) entre 20,9% et 47,2%
- 3) 47,2% ou plus

⁶ Les conventions internationales clés sont celles qui apparaissent dans les tableaux des pages centrales de l'édition actuelle de *Contrôle Citoyen*.